
Adresse du conseil d'administration du bataillon des chasseurs montagnards Aurois, lors de la séance du 29 fructidor an II (15 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil d'administration du bataillon des chasseurs montagnards Aurois, lors de la séance du 29 fructidor an II (15 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVII - Du 23 fructidor an II au 2 vendémiaire an III (9 au 23 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1993. p. 181;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_16041_t1_0181_0000_3

Fichier pdf généré le 05/11/2020

3

L'agent national du district de Cany, département de la Seine-Inférieure, informe la Convention nationale que plusieurs lots de biens d'émigrés, évalués 474 129 L 10 s., ont été adjugés pour 1 051 665 L.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des Finances, section des domaines et aliénation (5).

4

Le conseil d'administration du bataillon des chasseurs montagnards Aurois, félicite au nom de ce corps, la Convention nationale sur l'énergie avec laquelle elle a foudroyé le moderne Cromwell et ses complices; il promet de ne voir que la Convention et ses principes, de verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour les défendre, et l'invite à rester à son poste jusqu'à ce qu'elle ait consolidé le gouvernement républicain sur les ruines de toutes les factions.

Mention honorable, insertion au bulletin (6).

[Les membres composant le conseil d'administration du bataillon des chasseurs montagnards aurois à la Convention nationale, Guchen, département des Hautes-Pyrénées, le 1^{er} fructidor an II] (7)

Nous pouvons enfin, Citoyens Représentants donner un libre essor à nos sentiments et vous témoigner la vive satisfaction dont nos âmes ont été pénétrées en apprenant que votre énergie et votre sagesse avoient comblé le précipice affreux que des scélérats, des monstres orgueilleux et sanguinaires avoient creusé sous vos pas et qui un moment plus tard engloutissoit les formes républicaines pour replacer sur leurs ruines l'affreux despotisme. Nos âmes depuis longtemps opprimées peuvent se rouvrir à l'espérance et la République lève sa tête triomphante.

Quoi! six années de peines, de sacrifices, de privations et de veilles auroient été perdus pour la liberté, n'aurions nous tant fait pour terrasser le despotisme des rois que pour revivre sous une tyrannie mille fois plus avilissante.

Périssent ces êtres dominateurs et pervers qui sous le manteau de la vertu et de la popularité cachent une âme atroce. Les ambitieux qui ne se ployent sous le manteau de la légalité que pour le briser ou le rompre.

Non jamais la réputation de quelques individus ne nous feront perdre de vue la patrie

et la Convention nationale, constamment attachés à ses principes, nous jurons de verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour la défendre.

Vous Citoyens Représentants, restés à votre poste jusqu'à ce que sur les ruines de toutes les factions vous ayez consolidé sur les bases des vertus le gouvernement républicain et démocratique. Nous vous répondons des ennemis du dehors. Jamais ils ne souilleront la partie de la République dont le dépôt nous a été confié.

Salut et fraternité.

PERRAS, *chef du bataillon*, DUCOS, *lieutenant*,
DUCUING, *capitaine*, GERTOUX, *adjudant*,
ANGLADE et trois autres signatures.

5

La société des Amis de la liberté de Bargemon, département du Var, exprime son admiration sur les courageux travaux de la Convention nationale en renversant un monstre profondément hypocrite; et lui annonce que depuis longtemps la commune s'est empressée de porter au district 120 marcs d'argent, 28 quintaux de métal de cloches, 30 quintaux de salpêtre, et qu'elle a déjà donné près de 1 000 L pour la construction d'un vaisseau dont la souscription est ouverte dans le département.

Mention honorable, insertion au bulletin (8).

[La société des amis de la liberté et de l'égalité de Bargemon, district de Draguignan, département du Var, à la Convention nationale le 26 thermidor an II] (9)

Citoyens Représentants

Un homme, non, un monstre, profondément hypocrite avoit donc formé le projet ambitieux d'asservir sa patrie, il croyait, l'insensé endormir le peuple toujours confiant et crédule par le langage de la vertu et comprimer par la terreur le citoyen plus éclairé qui pénétrait ses trames criminelles. Jamais péril plus grand n'a menacé la liberté du peuple français; si nous en jugeons par l'estime que ce scélérat avoit su nous surprendre à nous qui jetés dans les dernières ramifications de la République recevons presque toujours la vérité dégagée de ses illusions, quelque étrange que nous parut le moyen de régénérer les mœurs et assurer la liberté publique, la Représentation nationale épurée par tant de factions, entourée des bons parisiens toujours fidèles à la voix de la patrie en danger, était là pour nous rassurer. Notre confiance n'a point été trompée: vous avez arraché le masque qui

(5) P.-V., XLV, 260. *Bull.*, 30 fruct. (suppl.); C. Eg., n° 761.

(6) P.-V., XLV, 260.

(7) C 319, pl. 1307, p. 25.

(8) P.-V., XLV, 260-261.

(9) C 320, pl. 1319, p. 17 et 20. *Bull.*, 3^e jour s.-c. (suppl.).